

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 001479

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FANGAR AHMED

Date de naissance : 01/01/1946

Adresse : Résidence 2P ue Ausser Ag-5 = Ghardaïa

et Yacoub 11 meausur 1137 APP.6 ASA

Tél. : 0663295031 Total des frais engagés : 3.80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BELGHITI Mohamed
OPHTALMOLOGISTE
46, Smara Bd Ali Yata, H.M
Casablanca, Tél: 0522 62 18 60
INPE. 091018531

Date de consultation : - 6 MARS 2024

Nom et prénom du malade : FANGAR AHMED Age : 78 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 06/03/2024

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16 MARS 2024.	CS	250		 Dr. BELGHITI Mohamed OPHTHALMOLOGISTE 46, Smara Bd Ali Yata, H.M Casablanca, Tél: 0522 62 18 60 INPE. 091018531

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE DE CASABLANCA 24, Rue Centrale (Markazia) et Rue Al Hanafi (Ex. Commandant Provost) - Casablanca	06.03.24	127,25

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

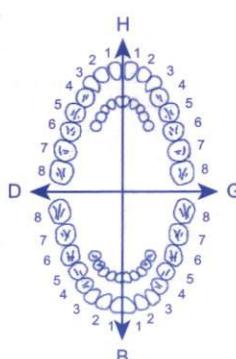
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

7 Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Belghiti Mohamed

Maladies et Chirurgies des Yeux



Lentilles de Contact

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie
Ancien Assistant à la Faculté de Marseille

Médecin Agréé pour Permis de Conduire

46, Smara, Bd. Ali Yata - H. Mohammadi
(en face Agence CNSS)
Casablanca - Tél. : 05.22.62.18.60

الدكتور بلغيتى محمد

إخلاصي في أمراض و جراحة العيون

العدسات اللاصقة

عضو بالجامعة الفرنسية لامراض العيون

ملحق سابق بمستشفى امراض العيون بمرسيليا

طبيب مرخص لشخصية السباقية

46. سمارا، شارع علي يعنة - الحسي المحمدى

(مقابل وكالة الضمان الاجتماعى) - الدار البيضاء

الهاتف : 05.22.62.18.60

Casablanca, le **06 MARS 2024** الدار البيضاء، في

FANGAR *Al Hams*

PHARMACIE INTERNATIONALE

S DE CASABLANCA

Rue Centrale (Markazia) el Rue Al Hams"

Commandant Pro

LOT/ رقم اللقمة

FAB/ تاريخ الإنتاج

EXP/ تاريخ الانتهاء

K1173
10-2023
09-2025

MP/21/NRO

66672

PPV: 23,00 DH

84,80 - ophtanot

27 + 31

23,00

Franziska

27 + 31

19,40

Franziska (marcel)

L

le Sat 06

127,20

Dr. BELGHTI Mohamed
OPHTALMOLOGISTE
46, Smara Bd Ali Yata, H.M
Casablanca, Tel: 0522 62 18 60
INP: 091018531

